République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE KAFFRINE
DEPARTEMENT DE KAFFRINE

ARRONDISSEMNET DE GNIBY

COMMUNE DE BOULEL

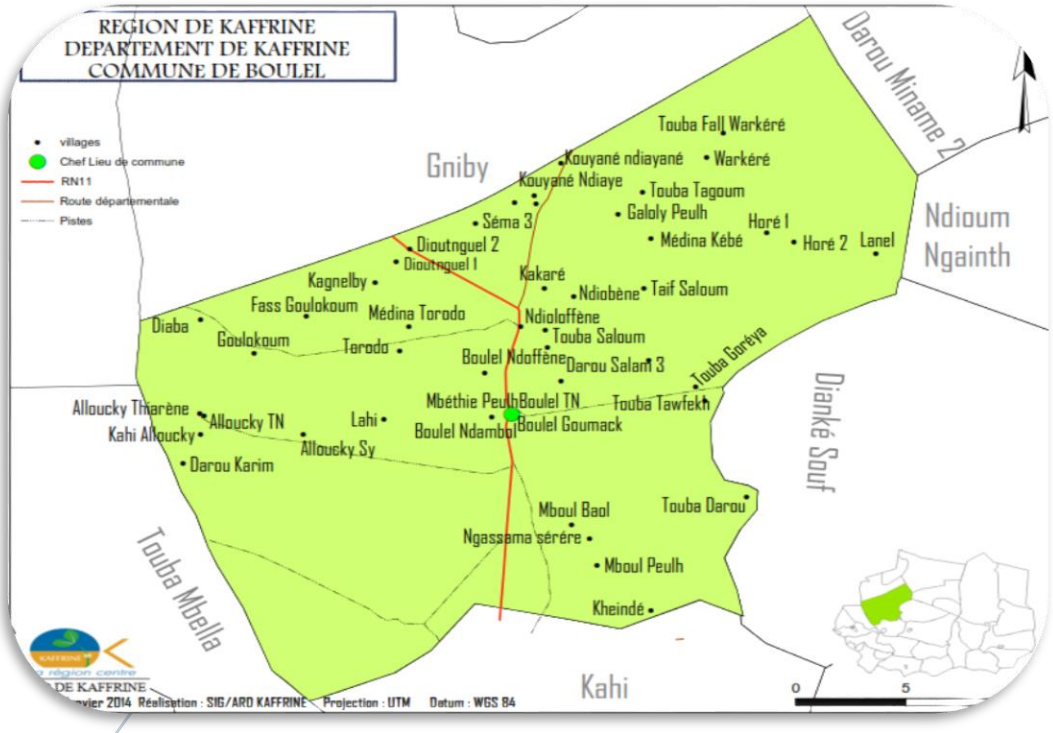

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

2016 – 2021

Version Définitive

Avec l'appui du Programme National de Développement Local (**PNDL**)

juillet 2016

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : 2

PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE 2

Historique 3

Situation géographique 4

Caractéristiques démographiques 4

Caractéristiques physiques hydrographiques et climatologiques 4

Mouvement de la population 4

DEUXIEME PARTIE : 5

BILAN DIAGNOSTIC 5

I. PROFIL SOCIAL 6

1.1. EDUCATION 6
1.1.1. Prise en charge intégrale de la petite enfance. (PCIPE) 6
1.1.2. Enseignement élémentaire 6
1.1.3. Enseignements franco-arabes et daaras 7
1.1.4. Alphabétisation 7
1.1.5. L'enseignement moyen et secondaire 7
1.2. SANTE 8
1.3. HYDRAULIQUE et ASSAINISSEMENT 9
1.3.1. Hydraulique 9
1.3.2. Assainissement 9
1.4. URBANISME HABITAT ET CADRE DE VIE 10
1.5. JEUNESSE ET SPORT 10
1.5.1. Jeunesse 10
1.5.2. Sport 11
1.6. PROMOTION DES COUCHES VULNERABLES 11
1.7. GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE ET DES RESSOURCES NATURELLES 12

II. PROFIL ECONOMIQUE 13

2.1. LES SECTEURS PRODUCTIFS 13

2.1.1. AGRICULTURE 13
2.1.2. ELEVAGE 14
2.1.3. ARTISANAT 14

2.2. LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION 16

2.2.1. LE COMMERCE 16
2.2.2. RESEAUX D'ECHANGES, COMMUNICATIONS, TELECOMMUNICATIONS 17
2.2.3. FINANCEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE 18
2.2.4. ACCES A L'ENERGIE 19

III. PROFIL GOUVERNANCE 20

3.1. Profil des élus 20
3.2. Performances la commune en matière de gouvernance 20
3.3. La Gouvernance des acteurs au développement 20

TROISIEME PARTIE : ORIENTATIONS ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT 24

1. SCHEMA PROGRAMMATIQUE DE LA VISION A L'HORIZON 2021 25

1.1. LES AXES DE DEVELOPPEMENT 25
1.2. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT 26

2. COUT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL 33

3. ANNEXES 34

PREMIERE PARTIE :

PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

Historique

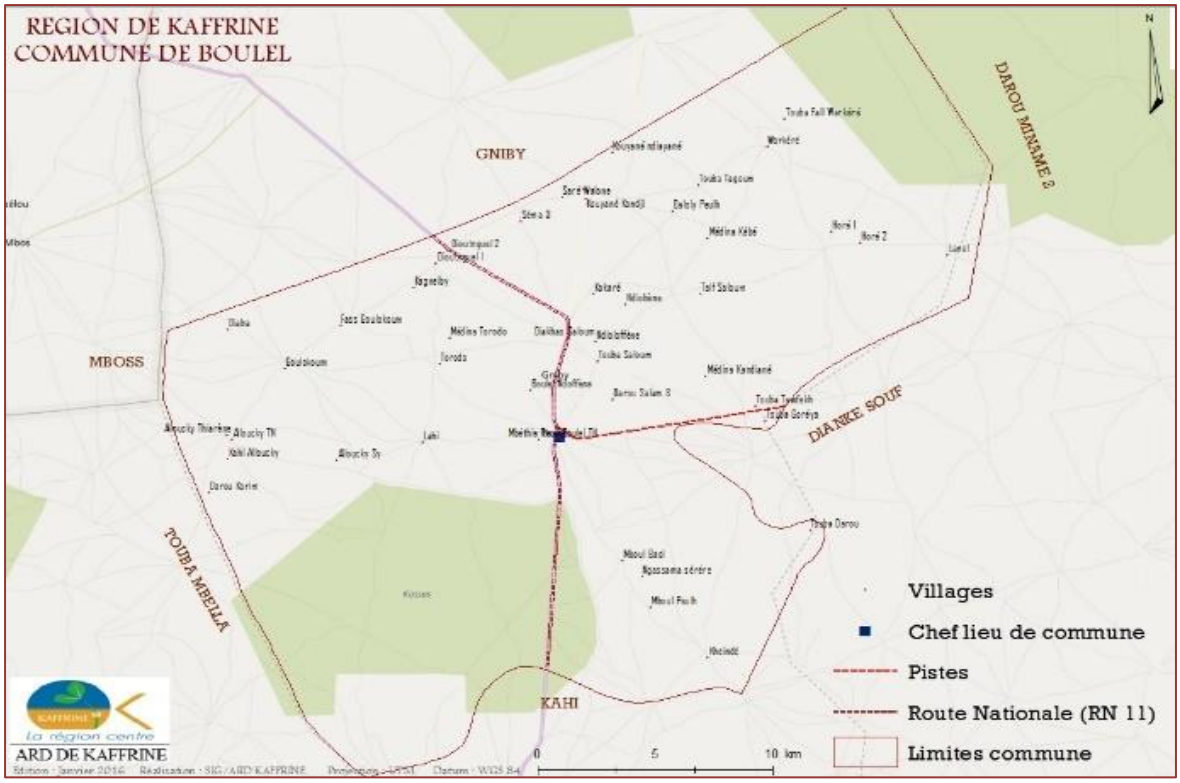

Boulel : déformation du mot Pulaar poulel signifiant petit puits ou « séane » en wolof. En hivernage ce petit puits se transformait en marigot. Les premiers à s'installer autour de ce petit puits sont des pheuls nomades. C'est ainsi que les sérères et les wolofs venus respectivement du Sine, du Kayor et du Baol vont s'installer massivement pour se consacrer à l'agriculture et à l'élevage poussant du coup les peuls à se déplacer.

Les riches terres et la bonne pluviométrie de la zone vont provoquer l'installation du colon avec le système du colonat. Boulel a été le site d'expérimentation des recherches agricoles avec la création des « terres neuves » dans les années 30. C'est ainsi que le Secteur Expérimental de Modernisation Agricole (SEMA) a été installé à Boulel pour expérimenter les nouvelles techniques agricoles vers les années 60. Il y a eu 3 générations dans cette expérimentation dénommée « SEMA 1 », « SEMA 2 », « SEMA 3 ».

Des infrastructures immobilières et autres, un aérodrome par exemple pouvant accueillir des hélicoptères, ont été construites dans le village vers les années 60. Une maison à étages et autres bâtiments où habitaient des toubabs et les hauts cadres des services agricoles ont existé à Boulel. L'électrification rurale est connue à Boulel depuis cette époque. Il y a eu de grands magasins de commerce et des garages pour mécanique auto avec des pièces détachées au niveau du site L'histoire de Boulel est aussi liée à l'évolution de la pluviométrie. En effet, la grande sécheresse des années soixante-dix a entrainé une forte migration des populations vers les grandes villes. La bonne pluviométrie des années quatre-vingt a provoqué le retour des populations.

Situation géographique

La commune de Boulel, localisée dans le bassin arachidier précisément dans la région de Kaffrine, département de Kaffrine, arrondissement de GNIBY, s'étend sur une superficie de 760km². Elle est limitée :

- Au Nord par la commune de Gniby,
- Au Nord –Est par la commune de Darou Miname 2,
- A l'Est par les commune Ndioum Ngainth et de Dianké Souf,
- A l'Ouest par les communes de Touba Mbella et la commune de Mboss (région de Kaolack)

Caractéristiques démographiques

- **Population** : 23 409 habitants soit 12% de la population départementale
- **Densité :** 33 habitants au km2 contre 74 pour le département
- **Ethnies :** brassages ethniques entre Wolofs, Sérères, Halpulaar,
- **Les Femmes** : 50% de la population ;
- **Population très jeune :** les moins de 20 ans représentent 58 % ;

Caractéristiques physiques hydrographiques et climatologiques

La commune de Boulel se situe dans la zone écologique du bassin arachidier centre.

- **Sols et relief** : le relief de Boulel est peu accidenté. Du point de vue pédologique, la commune se distingue avec deux (02) principaux types de sol : le Dior (50%), essentiellement dans les zones septentrionales, et le Deck dans les parties méridionales.
- **Faune et flore** : La faune est constituée de petits animaux tels que les pintades, les francolins, les tourterelles, les pigeons, les lièvres, les hiboux, les perdrix, les biches, les singes etc. La végétation est la savane arborée, avec la présence de quelques arbustes de la famille des acacias et de certains massifs.
- **Climat** : il est de type soudano-sahélien avec une saison des pluies (juillet-octobre) et une saison sèche (Octobre-juin)
- **Vents** : Les vents dominants dans la commune sont l'alizé continental et la mousson.
- **Pluviométrie** : elle est relativement acceptable.
- **Eaux de surface** : le réseau hydrographique est essentiellement composé de marre. On y retrouve 27 marres
- **Eaux souterraines :** la nappe phréatique profonde au minimum 12 m de fonçage.

Mouvement de la population

Les migrations dans la commune sont plus d'ordre saisonnier Un déplacement intensif des étudiants dû à l'absence de centre d'étude supérieure et professionnel est constaté. De même des migrations vers l'Europe et les Etats Unis sont aussi enregistrées.

DEUXIEME PARTIE :

BILAN DIAGNOSTIC

I. PROFIL SOCIAL

1.1. EDUCATION

Caractéristiques de la situation de l'éducation
Existence de 22 écoles élémentaires, 37 écoles arabes, 02 franco-arabes, 11 ECB, 25 daaras, 01 CEM et 01 lycée
91 salles de classe à l'élémentaire dont 15 sous abris : *01 salle de classe/41 élèves pour une norme de 33
16 salles classes pour les daaras ;
Effectif global de 3 669 élèves pour 89 enseignants (élémentaire)
1 626 tables banc : 1 table banc/ 2 élève pour une norme de 2 élèves/18 tables-bancs/classe pour une norme de 17 tables-bancs
19 écoles sans murs de clôture ; 05 sans bloc latrines ; 06 sans points d'eau : *86% des écoles sans mûrs de clôture *23% des écoles sans latrines et *27% sans points d'eau

Tableau 1 : Situation de l'éducation

La situation globale de l'éducation se caractérise par une faiblesse des performances. Cette situation découle des nombreuses contraintes qui empêchent une offre éducative performante.

1.1.1. Prise en charge intégrale de la petite enfance. (PCIPE)

Ce programme présente les performances les plus faibles en termes d'accès. Cette situation découle de l'existence d'une seule structure constituée par une école maternelle logée dans une école primaire de Boulel. Il s'avère ainsi que ce programme présente un faible TBS qu'il convient d'impulser.

1.1.2. Enseignement élémentaire

La situation de ce programme, en dépit du TBS faible, présente des ratios satisfaisants par rapport aux normes, pour les indicateurs nombre d'élève /classe, nombres d'élève/ table banc, et nombre de table banc/classe. L'environnement des écoles élémentaires présentes relativement une certaine qualité seule 14% n'est pas dotée de mur de clôture, 23% de latrines, et 27% de points d'eau. Les abris provisoires représentent 16 %+ des salles de classe physique.

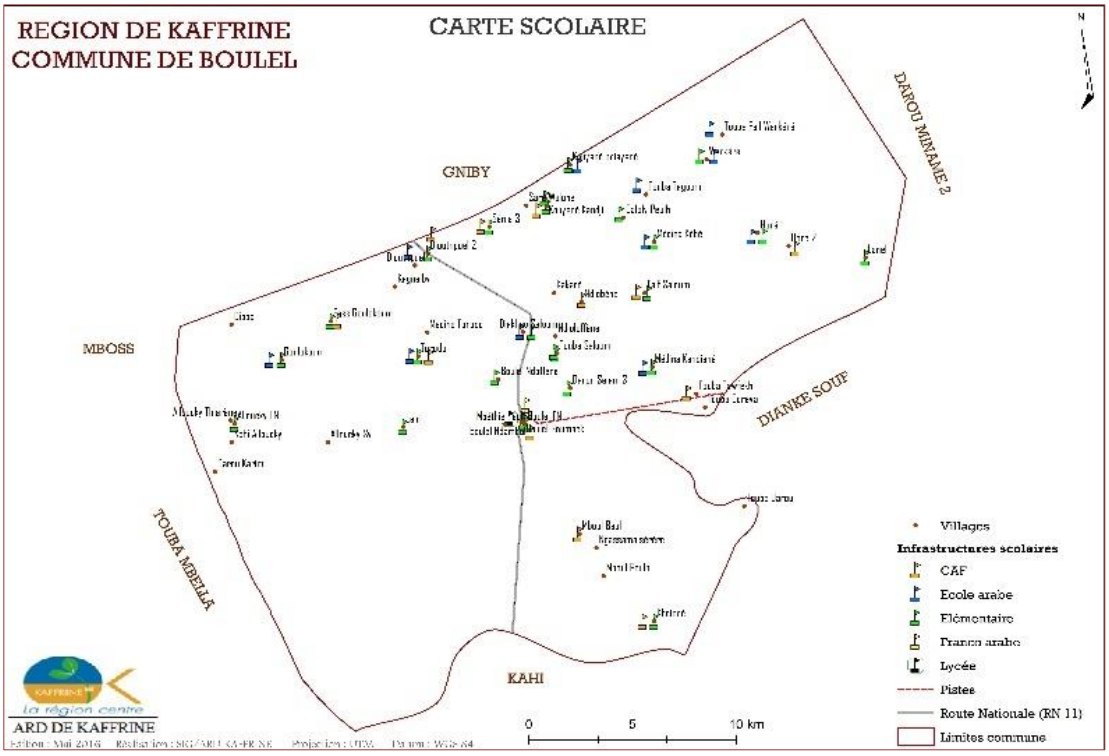

1.1.3. Enseignements franco-arabes et daaras

La commune compte deux (02) écoles franco-arabes qui représentent les structures d'intégration de l'enseignement de la religion dans le système formel. Ces écoles ne sont pas aux normes du point du vue pédagogique et de l'accès aux commodités.

Les daaras, au nombre de 25, et les écoles arabes dénombrées à 37 constituent la plus grande frange des structures éducatives de la commune de Boulel. Elles offrent une éducation essentiellement religieuse, expression de la demande locale. Ces daaras et écoles sont essentiellement marqués par les difficiles conditions d'apprentissage, manquant de tout, du point de vue des conditions matérielles. La plupart des daaras utilisent la mendicité pour assurer la prise en charge de l'alimentation de leurs apprenants. Il n'existe aucune forme de couverture de maladie pour ces types d'école.

1.1.4. Alphabétisation

L'alphabétisation, dans la commune de Boulel, se fait au niveau de onze (11) écoles communautaires de base (ECB). Les performances de ces ECB, du point de leur fréquentation par leurs cibles, et de la régularité de leur fonctionnement faibles. Ces structures manquent souvent de locaux propres, d'équipement didactique. Il n'existe pas aussi un système de suivi régulier de ces ECB. Ces structures ont besoin d'être mise aux normes pour jouer leurs fonctions stratégiques dans la capacitation des populations.

1.1.5. L'enseignement moyen et secondaire

1.5.1.1. L'enseignement moyen

La commune de Boulel ne dispose que d'un seul (01) collège d'enseignement moyen (CEM) pour toute sa population. Il découle de cette situation de manière évidente l'insuffisance des structures pour ce programme.

1.5.1.2. L'enseignement secondaire

Comme l'enseignement moyen, l'enseignement secondaire compte un seul lycée qui n'est pas aux normes, surtout du point de vue de l'accès aux commodités. Cette situation découle du fait que l'ouverture du lycée de Boulel s'est effectuée avec la création de classes de seconde au niveau du CEM.

La mise aux normes du système éducatif dans la commune de Boulel, passera essentiellement par les lignes d'actions suivantes :

Lignes d'actions pour La mise aux normes du système éducatif dans la commune de Boulel
- Construction de 15 salles de classe en remplacement des abris provisoires dans l'élémentaire ; - Réparation de 526 tables banc ; - Construction de 19 mûrs de clôture ; 05 latrines scolaires, et de 06 points d'eau - Accompagnement des daaras (construction de 20 salles de classe)

1.2. SANTE

Les indicateurs du sous-secteur de la santé montrent une situation insatisfaisante par rapport aux normes du Programme National de Développement de la Santé (PNDS) en ce qui concerne les ratios poste de santé /population, personnel /population. En effet, les indicateurs montrent un déficit de trois (03) postes de santé et trois (03) infirmiers et de deux (02) sages –femmes en 2016. Il faut aussi signaler l'insuffisance des équipements sanitaires et de logistiques, et la non- fonctionnalité de certaines cases de santé.

Rubriques	Nouveaux besoins pour 2016
Personnel	- 03 infirmiers - 02 Sages-femmes
Infrastructure	- 03 postes de santé équipés
Equipement	- Relèvement du plateau technique
Logistique	- Dotation d'ambulance au deuxième poste de santé - Renouvellement de l'ambulance du poste de santé de Boulel

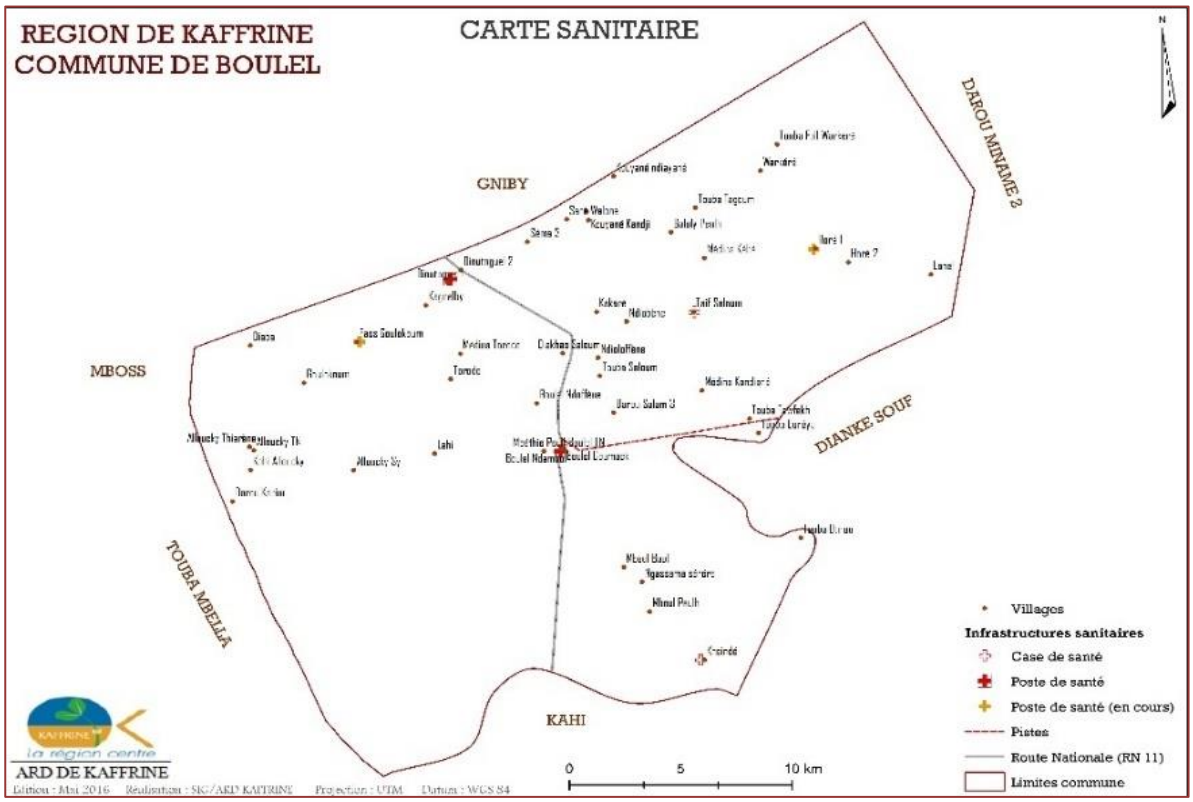

Les résultats de l'évaluation des besoins par rapport aux normes sont présentés dans le tableau ci-après :

Rubriques	Caractéristiques
Infrastructures	Existence de 02 Postes de santé et de 05 cases de santé Non fonctionnalité de certaines cases de santé
Personnel	- 02 sages-femmes - 02 Infirmiers d'état - Existence d'un personnel communautaire
Ratio poste de santé /Population	- 1 poste/ 11 704 hbts pour une norme de 5 000 habitants(PNDS)
Ratio personnel qualifié / Population	- 1 infirmier/11 704 hbts pour une norme de 5 000 habitants (PNDS) - 1 SFE/ 2 560 FAR pour une norme de (1500 à 2000) (PNDS)
Equipement et logistiques	- Insuffisance d'équipements sanitaires et de logistiques.

1.3. HYDRAULIQUE et ASSAINISSEMENT

1.3.1. Hydraulique

Rubriques	Caractéristiques
Infrastructures hydrauliques	- Existence de 10 forages dont 01 non fonctionnel - Existence de 06 puits communautaires dont 03 non fonctionnels - Taux d'accès à l'eau potable assez satisfaisant dans la commune - Faible débit et vétusté de certains forages
Eau de surface	- Existence de mare
Infrastructures d'assainissement	- Absence de réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux usées et pluviales - Insuffisance d'édicules publics et de latrines familiales - Insuffisance de la prise de la gestion des ordures ménagères

L'analyse des résultats de l'inventaire rapide du potentiel de la plateforme des infrastructures et équipement du sous- secteur de l'hydraulique donne un taux d'accès à l'eau potable assez satisfaisant dans la commune. Cette situation résulte de l'existence de 10 forages dont 01 non fonctionnel et de 06 puits communautaires dont 03 non fonctionnels. Cependant les performances des forages sont réduites par leur faible débit. Il faut aussi noter l'existence de quelques poches déficitaires pour l'accès à l'eau qu'il convient de résorber.

1.3.2. Assainissement

La commune de Boulel reste marquée par la quasi-absence de prise en charge des besoins en assainissement des populations. En effet, en dehors de l'existence dans six (06) villages d'un système de ramassage des ordures ménagères (ROC) à améliorer significativement, il n'existe aucun dispositif pour la gestion des eaux usées et d'évacuation des eaux pluviales. De même, les édicules publics et les latrines familiales sont dans une situation de déficit structurel.

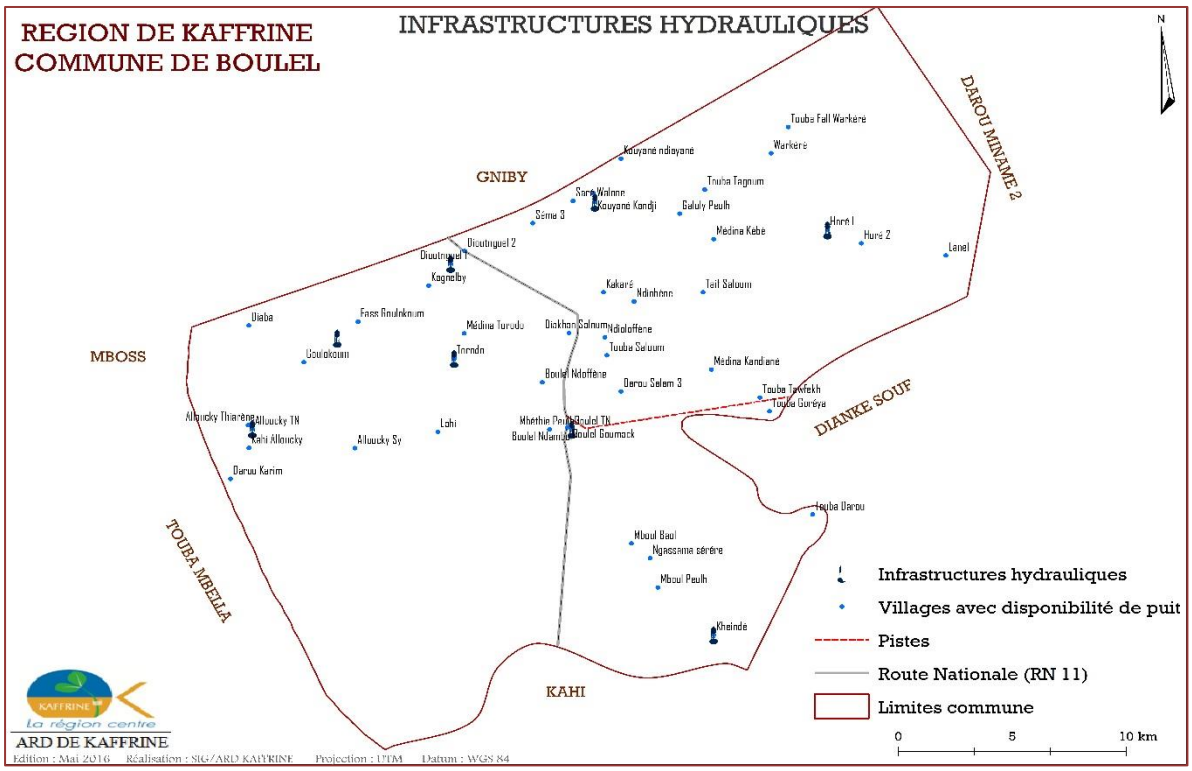

Les actions à entreprendre selon les résultats de l'évaluation des besoins et calcul des couts (EB2C) sont données dans le tableau suivant :

Rubriques	Actions
Hydraulique	Réhabilitation et équipement les forages en panne et puits communautaires
	Densifier les réseaux d'adduction d'eau
Assainissement	Construction de latrines familiales et des édicules publics
	Equipement des villages en matériel de nettoiement et de ramassage des ordures ménagères
	Création de décharges publiques contrôlées
	Mise en place de réseaux d'assainissement pour la prise en charge des eaux usées et d'évacuation des eaux pluviales

1.4. URBANISME HABITAT ET CADRE DE VIE

Le sous- secteur de l'urbanisme et du cadre de vie est marquée par l'absence d'initiative locale. En effet, en dehors des redressages et des lotissements pour l'extension des villages, aucune activité de planification spéciale n'existe sur l'espace communal.

La nature de l'habitat demeure, pour la grande majorité, en paille. Cependant, les villages situés le long de la route nationale N°11 ont tendance à se moderniser avec une prédominance des constructions en dur. C'est, par ailleurs, ces villages qui sont électrifiés de manière limitée, à certains quartiers.

Le cadre de vie des populations de la commune de Boulel est aussi caractérisé par l'absence d'aménagement d'espaces publics.

Les actions à entreprendre, pour améliorer le cadre de vie de la commune peuvent être déclinées comme suit :

Lignes d'actions pour améliorer l'urbanisme et le cadre de vie
- Elaboration et mise en œuvre de plan directeur d'urbanisme - Promouvoir l'habitat en dur - Elargir et renforcer l'électrification.

1.5. JEUNESSE ET SPORT

1.5.1. Jeunesse

La jeunesse de la commune de Boulel est confrontée à la problématique du sous-emploi. En effet, le sous-secteur de l'agriculture reste le principal pourvoyeur d'emploi qui demeure essentiellement saisonnier, pratiquée pendant l'hivernage. Une des contraintes majeures à l'employabilité des jeunes est la sous-qualification professionnelle. Toutefois, la jeunesse de la commune de Boulel dispose d'atouts qui peuvent contribuer à sa promotion économique, sociale et culturelle. Il s'agit essentiellement de l''importance de sa population, et de son organisation à travers les structures de jeunesse mises en place.

Rubriques	Caractéristiques
Sport	Déficit d'infrastructures de sport
Jeunesse	Importance de la population juvénile (plus de 57% de la population ont moins de 20 ans
	Existence de structures de jeunesse organisées
	Existence d'un foyer des jeunes
	Exode rural
	Déficit d'infrastructures de jeunesse t et de loisirs ;
	Sous qualification professionnelle
	Sous- emploi des jeunes

1.5.2. Sport

Le sous-secteur des sports est essentiellement caractérisé par le déficit des infrastructures. Il découle de cette situation la faible pratique des activités sportives qui se réduisent pratiquement aux championnats populaires du football communément appelés « néwétanes ». C'est dans ce cadre que les jeunes en place les associations sportives et culturelles (ASC) qui constituent de grand potentiel de mobilisation au service du développement. La seule infrastructure sportive existante est le stade de Boulel, constitué d'un terrain clôturé, sans gradin, ni aucun équipement. Cependant la lutte se pratique, dans les villages, principalement à la fin de l'hivernage, sans aucune forme d'organisation.

La promotion de la jeunesse et des sports passera par les lignes d'action présentées comme suit :

Lignes d'actions pour la promotion de la jeunesse et des sports
- Appui à la formation des jeunes - Mise en place un fonds de promotion de la microentreprise au profit des jeunes - Construction de plateaux multifonctionnels ; - Construire les gradins du stade

1.6. PROMOTION DES COUCHES VULNERABLES

La situation des couches vulnérables se caractérise par sa précarité, faible participation aux instances de décision.

Les couches vulnérables sont confrontées principalement à un manque d'autonomisation. Ce manque d'autonomisation résulte, pour l'essentiel, de leur faible niveau ou manque d'instruction, de l'absence ou de la faiblesse de leur pouvoir économique.

Caractéristiques de la situation des couches vulnérables

- Existence d'un foyer des femmes ;
- Existence d'une association des handicapés ;
- Difficultés d'accès au crédit des femmes ;
- Taux élevé d'analphabétisme des femmes ;
- Faiblesse de l'information et de la sensibilisation de santé de la reproduction (plus de 5 120 FAR en 2016) ;
- Faible prise en charge de la petite enfance (plus de 4054 enfants de moins de 5 ans), des personnes du troisième âge (plus de 1 337 personnes) et celles vivant avec un handicap (plus de 175 personnes).

L'insuffisance de l'information et de la sensibilisation sur la santé de la reproduction impacte négativement sur le comportement des jeunes, surtout des adolescentes, souvent victimes de grossesses précoces.

Il en est aussi de la présence de certaines infections sexuellement transmises.

L'absence de structures dédiées ou leur insuffisance empêche une prise en charge conformément à leurs besoins spécifiques des enfants, des personnes du troisième âge et des personnes vivant avec un handicap

L'amélioration de la situation des couches vulnérables de la commune de passera par la réalisation les lignes d'actions suivantes :

Lignes d'actions pour la promotion des couches vulnérables
- Mise en place d'un fonds de soutien pour l'entreprenariat féminin - Elaboration et mise œuvre d'un plan communal de lutte contre l'analphabétisme - Mise en place d'un fonds de soutien des activités économiques des personnes vivant avec un handicap - Appui aux daaras - Mise en place d'un fonds de soutien des activités économiques des personnes troisième âge ; - Promotion de la santé de la reproduction.

1.7. GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE ET DES RESSOURCES NATURELLES

Caractéristiques de La situation de l'environnement et des ressources naturelles	
Atouts	**Contraintes**
- Diversité des ressources végétales et fauniques	- Agressions de l'environnement et du potentiel forestier
- Présences de marres et carrière	- Insuffisance de pépinière
	- Salinisation de l'eau

La situation de l'environnement et des ressources naturelles de la commune de Boulel se caractérise par une dégradation résultant des agressions anthropiques et de fléaux naturels. Un autre phénomène remarquable est la salinisation de l'eau qui devient impropre à la consommation et entraine une réduction des terres arables. Cependant, il existe des atouts constitués par la présence de forêt classée, de mares et carrières, une diversité faunique et végétale. L'existence des comités villageois de lutte contre les feux de brousse représente aussi un atout de taille. L'insuffisance des pépinières forestières constitue une des contraintes majeures pour la réalisation des activités de reboisement.

La préservation et la valorisation des ressources naturelles et de l'environnement de la commune de Boulel se feront selon les lignes d'actions suivantes :

Lignes d'actions pour la préservation et la valorisation des ressources naturelles et de l'environnement
- Création de pépinière communautaire et reboisement - Ouverture de pare-feu ; - Redynamisation des comités de lutte contre les feux de brousse ; - Organisation des filières des produits forestiers non ligneux.

II. PROFIL ECONOMIQUE

2.1. LES SECTEURS PRODUCTIFS

2.1.1. AGRICULTURE

Nombre de ménage	Nombre de ménage agricole	Pourcentage
3 316	2 713	82%
Source : Enquête village 2016 (PDC)		

L'agriculture reste la première activité économique de la commune car elle occupe 82% des ménages. Cette agriculture jouit d'atouts qui lui sont favorables, constitués par une situation agro-écologique permettant une diversité agricole, une disponibilité foncière, une population bénéficiant d'une bonne expérience dans le domaine de la production.

Superficie cultivable (ha)	Superficie moyenne (ha) cultivée sous pluie par année	Superficie (ha) cultivée par irrigation par année	Superficie (ha) totale moyenne cultivée par année
41 598	26 472	35	26 507
Source : Enquête village 2016 (PDC)			

L'arachide, le mil et le maïs sont les principales spéculations. Toutefois, il existe une diversité dans la production agricole à travers la culture du niébé, sorgho, sésame et de la pastèque.

Caractéristiques principales du secteur de l'agriculture	
Atouts	**Contraintes**
- Population essentiellement agricole	- Insuffisance d'intrants et de semences de qualité
- Disponibilité foncière importante	- Non maîtrise des circuits de commercialisation, de transformation des produits agricoles
- Situation agro écologique favorable à une diversification des cultures	- Insuffisance des magasins de stockage
	- Insuffisance des pistes de production et de désenclavement (acheminement difficile de la production)

Le renforcement des performances de l'agriculture de la commune de Boulel pour répondre aux aspirations des populations s'articulera autour des lignes d'actions contenues dans le tableau suivant :

Lignes d'actions pour le renforcement des performances de l'agriculture de la commune
- Réalisation et réhabilitation de pistes de production - Aménagement des bas-fonds - Aménagement de fermes agricoles intégrées - Construction de magasins de stockage - Réalisation d'un programme de phosphatage des sols - Mise en place d'unités de transformation des produits agricoles ; - Renforcement des filières agricoles - Organisation des filières des produits forestiers non ligneux.

2.1.2. ELEVAGE

L'élevage est la seconde activité économique de la commune après l'agriculture. Il occupe 18% des ménages de la commune. A l'image de l'agriculture, l'élevage bénéficie d'atouts favorables à son développement. Il s'agit de l'importance du cheptel, de la disponibilité du fourrage, de l'abondance des résidus de culture et de l'existence de points d'eau aménageables, constitués par les mares et marigots. L'expérience des éleveurs dans la gestion de leurs groupaux et les organisations faitières mises en place, représentent aussi des atouts solides pour accroitre les performances du secteur.

Nombre de ménage	Nombre de ménage pastoral	Pourcentage
3 316	612	18%
Source : Enquête village 2016 (PDC)		

Ovins	Bovins	Caprins	Chevaux	Anes	Total
8 531	5 238	5 877	702	642	20 990
Source : Enquête village 2016 (PDC)					

Caractéristiques principales de la situation de l'élevage	
Atouts	**Contraintes**
- Importance de la population pastorale	- Insuffisance des parcours de bétail
- Un cheptel assez important	- Vol de bétail
- Existence de points d'eau (mares, marigots,) aménageables	- Insuffisance de parcs à vaccination
- Abondance des résidus de récoltes	- Difficultés d'accès aux points d'eau (forages pastoraux et cours d'eau temporaires)
	- Absence d'unités de collecte et de transformation du lait

Le renforcement des performances et la valorisation du potentiel du sous-secteur de l'élevage de la commune se feront avec les lignes d'action suivantes :

Lignes d'actions pour le renforcement performances et la valorisation du potentiel du sous-secteur de l'élevage de la commune de Boulel
- Construction et équipements de forages pastoraux - Construction de parcs à vaccination - Mise en place des fermes d'embouche bovine et des fermes avicoles - Mise en place d'unités de valorisation du lait - Organisation des filières de l'élevage (viande et lait)

2.1.3. ARTISANAT

L'artisanat représente un secteur stratégique dans l'économie locale de la commune de Boulel en dépit de la faiblesse de sa productivité, de représentation limitée dans l'occupation des populations.

En effet, ce sous-secteur fournit des services

Ateliers de couture ou coiffure	Garage mécanique	Menuiserie bois	Menuiserie métallique	Boulangerie traditionnelle	Atelier de Teinture
56	2	10	15	26	2
Source : Enquête village 2016 (PDC)					

consommés par les populations, et des produits utilisés par les autres secteurs productifs de l'économie locale malgré ses nombreuses contraintes.

Caractéristiques de la situation de l'artisanat	
Atouts	**Contraintes**
- Existence de filières artisanales variées	- Caractère informel du sous-secteur ;
- Importance de la main d'œuvre locale	- Insuffisance d'espaces de promotion des produits locaux
	- Difficultés d'accès aux marchés
	- Faible accès à l'énergie
	- Manque de formation

Cependant la valorisation de ses atouts contribuera efficacement à la promotion à l'entreprenariat privé local à travers l'employabilité des jeunes.

Le développement du sous-secteur de l'artisanat passera principalement à travers les lignes d'action suivantes :

Lignes d'actions pour développement sous-secteur de l'artisanat
- Equipement des unités de transformation des produits locaux
- Organisation et formation des artisans
- Création d'espaces de promotion de l'artisanat local

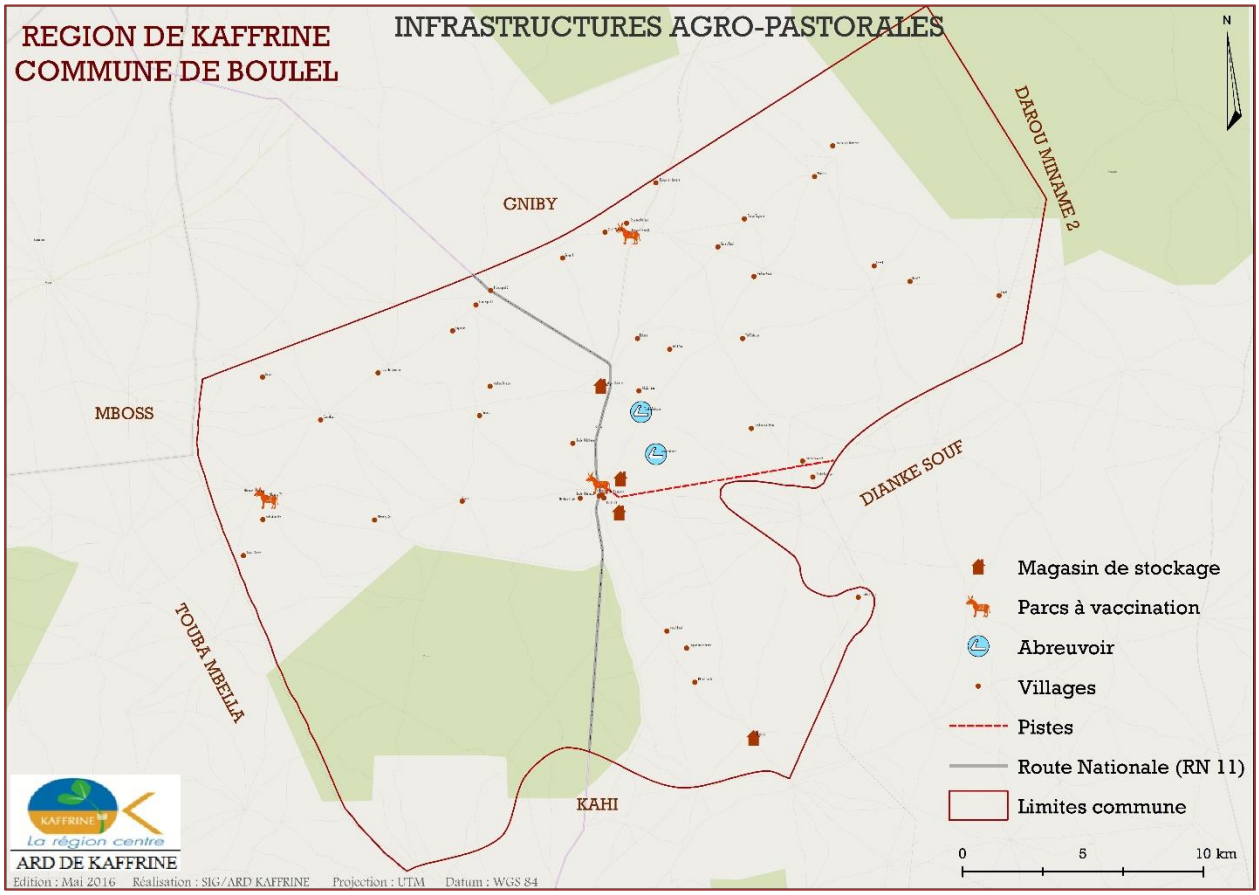

2.2. LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

2.2.1. LE COMMERCE

Le commerce dans la commune de Boulel, est surtout visible à travers le marché hebdomadaire abrité par le chef-lieu de la localité, de dimension régionale, attirant aussi les commerçants provenant de la région de Diourbel, particulièrement de la commune de Touba. Le marché de Boulel reçoit aussi les commerçants en provenance de la région de Fatick. Ce marché est le principal point d'échange des marchandises de la commune. En effet, la commune compte 65 boutiques, 1 marché hebdomadaire, 5 marchés permanents, essentiellement localisés entre Boulel, Touba Saloum et Diakhao Saloum. Il s'avère ainsi que le commerce est peu développé à l'intérieur de la commune, surtout pour le détail.

Caractéristiques de la situation du commerce	
Atouts	**Contraintes**
- Existence d'un marché hebdomadaire ;	- Enclavement de certaines zones de production ;
- Proximité de Kaffrine pour l'approvisionnement et l'écoulement de certains produits	- Insuffisance de marchés ;
	- Faible accès aux crédits (inexistence de crédit) ;

Cette situation résulte des contraintes qui empêchent l'éclosion des dynamiques commerciales Il s'agit de l'enclavement de certaines zones de production, l'insuffisance de marchés, des moyens de transport, magasins de stockage et de conservation des produits, et du faible accès aux crédits. Cependant, il existe des atouts qui peuvent favoriser le développement des dynamiques commerciales de la commune de Boulel. Il s'agit du marché hebdomadaire de Boulel, sous valorisé et la proximité de Kaffrine constituant une opportunité pour l'approvisionnement et l'écoulement de certains produits.

La valorisation du potentiel commercial de la commune pour appuyer le développement des autres secteurs de l'économie et satisfaire les demandes des populations passera par les lignes d'actions ci-après :

Lignes d'actions pour développement sous-secteur
- Aménagement de nouveaux marchés, - Réalisation de magasins de stockage et de conservation - Accompagnement des initiatives privées pour le renforcement du parc auto mobile

2.2.2. RESEAUX D'ECHANGES, COMMUNICATIONS, TELECOMMUNICATIONS

2.2.2.1.Réseaux d'échanges et communications

Les réseaux d'échanges et de communications constitués par le système des routes et pistes pour la circulation, des biens, des marchandises et des personnes sont faiblement représentés sur le territoire communal de Boulel. En effet, en dehors de la route nationale N°11 reliant Kaffrine et Touba, passant par Boulel, il n'existe aucune autre infrastructure routière butinée dans la commune. A l'intérieur de la commune, des sentiers, peu carrossables durant l'hivernage, sont utilisés pour le déplacement des biens et des personnes. Il en découle une situation d'enclavement qui constitue une contrainte structurelle pour la promotion de l'économie locale. Cependant, la présence de la route nationale R11 peut constituer l'ossature d'un schéma d'aménagement de pistes pour désenclaver l'intérieur de la commune de Boulel.

Caractéristiques de la situation des réseaux d'échanges, de communication et des télécommunications	
Atouts	**Contraintes**
- Traversée de la route nationale (RN11) reliant Kaffrine et Touba	- Insuffisance ou absence des routes bitumées et pistes de production
	- Faible accès à l'internet
	-

2.2.2.2.Télécommunications

Les populations de la commune de Boulel ont un accès très faible à la téléphonie mobile. En effet, malgré la présence des trois opérateurs Tigo et Expresso à Diakhao Saloum, Orange à Boulel Terre Neuve, l'accès aux réseaux de téléphonie reste très limité. En ce qui concerne l'internet, la seule possibilité d'y accéder est l'utilisation des clés de connexion où la connectivité est assez faible due à la faible couverture du réseau. De même, la presse écrite est quasiment inconnue.

Cette situation constitue une lourde contrainte sur le développement de l'économie locale.

La promotion des réseaux d'échanges et de communications pour impulser le développement de la commune de Boulel s'articulera autour des lignes d'actions suivantes :

Lignes d'actions pour développement des réseaux d'échanges, de communications et des télécommunications
- Réhabilitation des pistes principales et secondaires
- Mise en place d'un parc automobile pour le transport en commun
- Extension des réseaux de téléphonie mobile
- Installation d'un réseau internet

2.2.3. FINANCEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE

Le financement de l'économie locale est assuré par les institutions de microfinance, les initiatives locales, et l'agence de la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) de Kaffrine.

Caractéristiques de la situation des institutions de financement de l'économie locale
- Difficultés d'accéder aux crédits
- Détournement d'objectifs des financements
- Manque d'organisation des clients
- Insuffisance de formations
- Taux d'intérêt élevé
- Faibles capacités des Mutuelles d'Epargne et de Crédit à satisfaire les demandes
- Absence de banque classique
- Ouverture de comptes dans les institutions financières (CNCAS, Crédit Mutuel, ACEP) localisées à Kaffrine par beaucoup d'organisation formelle

2.2.3.1. La microfinance

L'offre de service dans le domaine de la microfinance est très limitée dans la commune de Boulel. En, seules les mutuelles Alliances pour l'Epargne et le Crédit Populaires(ACEP) et le Crédit Mutuel du Sénégal(CMS) sont présentes à Boulel dans ce domaine. Il en découle une demande de services financiers, surtout de financement largement insatisfaite. Une bonne partie de la demande de financement, de constitution de crédit cherche solution au niveau des mutuelles installées à Kaffrine. Le financement des mutuelles est surtout orienté vers les crédits de campagne agricole, dans une large majorité, vers le petit commerce et l'artisanat.

2.2.3.2. La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS).

La Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS), à travers on agence de Kaffrine est la seule structure bancaire intervenant dans la commune de Boulel. Elle participe essentiellement aux financements de la campagne agricole, par l'intermédiaire des opérateurs économiques. Il en est de même pour la campagne de commercialisation, et des financements destinés à l'élevage, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques de l'Etat. Ainsi l'intervention de la CNCAS, contrairement à celles des mutuelles de microfinance n'est pas marquée par la proximité avec le

Actions pour améliorer le financement de l'économie locale
- Réorganiser les associations et groupements - Former les membres (Renforcement des capacités organisationnelles et de gestion) - Former des gestionnaires pour une bonne gestion des fonds alloués - Formaliser certaines organisations - Diminuer les taux d'intérêt - Mise en place d'une mutuelle d'épargne et de crédit - Faciliter l'accès au crédit

client. Cependant, les conditions de crédits qu'elle offre, à travers le financement des campagnes agricoles, sont plus allégées.

2.2.4. ACCES A L'ENERGIE

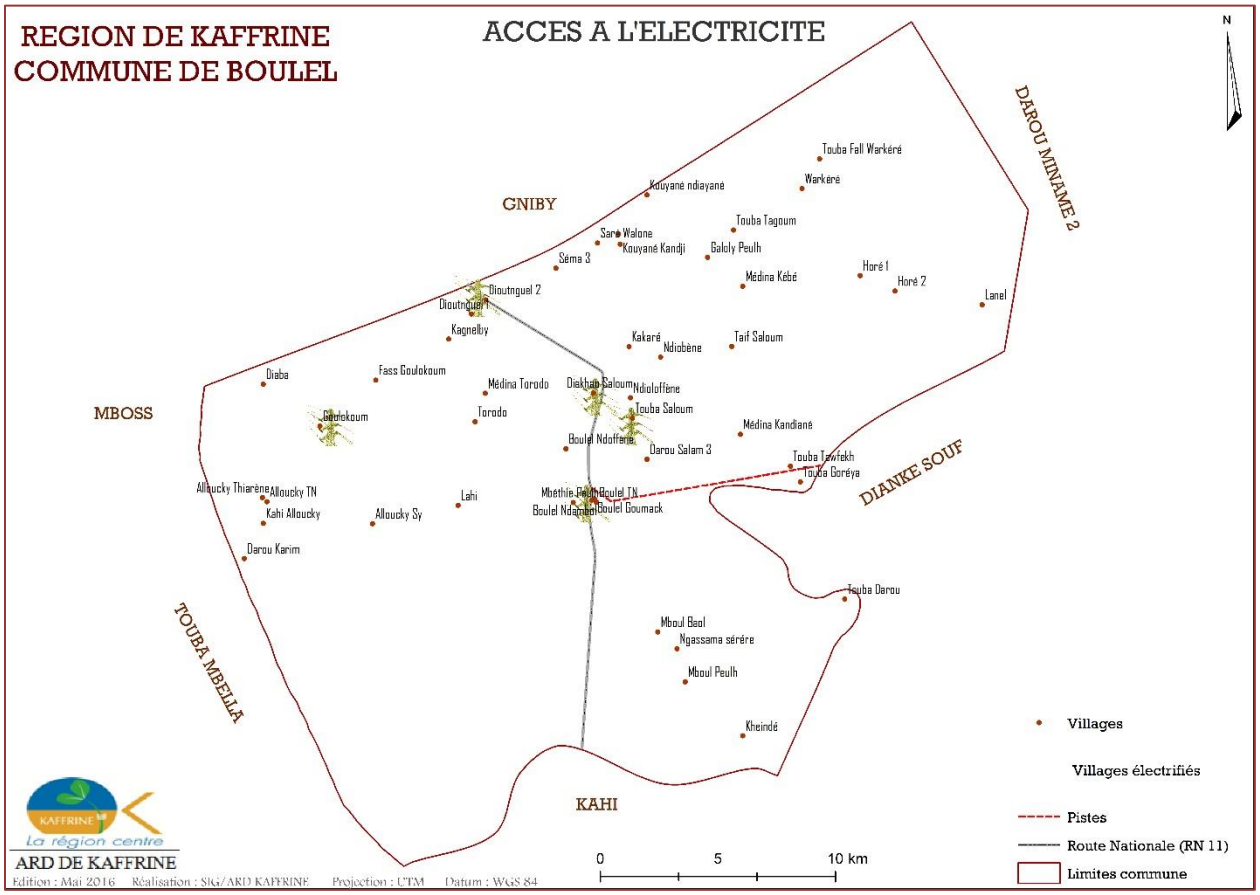

L'offre de l'énergie productive dans la commune de Boulel est très faible. En effet, seuls six (06) villages (*Boulel, Diakhao Saloum et Touba Saloum, Kouyané, Golockoum et Diouth Nguel 1*) sont connectés au réseau d'électricité de la SENELEC. Il en découle une faible capacité d'utilisation de l'électricité pour les activités de production au niveau de l'artisanat et des unités de transformation des produits locaux. La faiblesse de l'offre de l'énergie de production constitue une contrainte structurelle sur le développement de l'économie locale.

L'offre d'une énergie de production pour une impulsion de l'économie locale s'articulera autour des lignes d'action suivantes :

Lignes d'actions pour améliorer l'offre d'énergie productive
- Extension du réseau de la SENELEC
- Amélioration de la qualité du service fourni
- Promotion de l'utilisation des énergies renouvelables

III. PROFIL GOUVERNANCE

3.1. Profil des élus

Le Conseil Municipal est composé 46 élus municipaux structuré en bureau exécutif et de 10 commissions techniques cadrant avec les domaines de compétences transférées aux communes La principale caractéristique de cette liste est la forte présence de femme (20/46 soit 43,47).

Le niveau d'instruction des conseillers est par contre assez alarmant. Sur les 46 conseillers seuls 6 d'entre eux ont passé le cap du BFEM. Cette réalité traduit le manque d'expertise et de formation des conseillers. Il serait, par ailleurs, opportun de former ces élus afin de leurs permettre d'assoir un dispositif de bonne gouvernance assez efficace.

3.2. Performances la commune en matière de gouvernance

Les mesures des performances publiques (MPP) de la commune de Boulel ont donné un score de 64,5% sur 100 qui la situe dans la catégorie des « assez bonne performance. Cependant cette moyenne traduit des situations diverses dans les trois domaines qui ont fait l'objet de cette évaluation.

En effet, dans le ***domaine 1*** (Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations) la commune de Boulel dispose d'une bonne capacité avec une note de 15/20. Ce domaine est composé des sous-domaines de l'accès aux services sociaux de base et de la promotion du développement de l'économie locale avec des scores respectifs de 9 sur 11 et de 6 sur 9.

En ce qui concerne la capacité de pilotage institutionnel représentant le ***domaine 2*** de l'évaluation, la commune de Boulel a présente un score dépassant la moyenne d'un point et demi (29,5/57). Cette situation traduit une certaine précarité de la capacité de pilotage institutionnel de la commune qui nécessite une consolidation et un renforcement. Les sous-domaines constitutifs correspondant sont la gestion administrative (10,5 sur 19), la gestion technique (7 sur 16), et la gestion fiduciaire (12 sur 22).

Dans le ***domaine 3*** (Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales) la commune de Boulel a eu un bon score (20 /23), Cela révèle l'existence d'un un cadre très favorable en matière de la promotion de la participation citoyenne. Les sous-domaines constitutifs sont par le cadre institutionnel de la participation et accès à l'information (15 / 15) et l'engagement des citoyens (5 / 8).

3.3. La Gouvernance des acteurs au développement

La gouvernance des acteurs au développement porte sur l'analyse de la dynamique des organisations communautaires de base (OCB), des partenaires techniques et financiers et des structures administratives dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités.

3.3.1. Les structures administratives

a) La Sous-préfecture :

Elle constitue la première structure administrative assurant les fonctions de délégué du Président de la République et de représentant de tous les ministres. La Sous-préfecture assure le contrôle de légalité des actes de la commune.

Son personnel est composé du Sous-préfet et de son adjoint. La Sous-Préfecture n'a pas de locaux propres. Elle est abritée par l'ancien local de l'ex-communauté rurale de Boulel. Cette situation ne permet pas d'avoir toutes les commodités pour un fonctionnement dans la plénitude de sa capacité de la Sous -préfecture

b) Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL)

Elle est la structure déconcentrée technique la plus proche de la collectivité locale et des populations à la base. Elle a une mission globale d'appui de la collectivité locale et des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des activités de développement à la base. Présentement, le CADL est doté d'un seul agent son chef qui doit répondre aux sollicitations de la collectivité locale, des PTF, et de l'administration. Ce qui limite sa capacité de satisfaire toutes les sollicitations. Cependant, le CADL dispose de collaborateurs constitués par le Chef de la brigade des Eaux et Forêts, et l'agent technique vétérinaire.

c) Les organisations communautaires de base (OCB)

Elles sont de plusieurs types :

- ***GPF***

La commune de Boulel compte 18 Groupements de promotion féminine dont uniquement 3 sont formels (GPF Boulel, GPF Diakhao Saloum, GPF Khéïndé). En effet la plupart des GPF. Ces groupements se caractérisent essentiellement par leur faible capacité organisationnelle, technique et financière d'où une inefficacité de leurs missions de promotion économique et sociale de leurs membres.

- ***Les Mbotay***

Le Mbotay est une structure sociale qui regroupe des femmes à une échelle plus réduite (groupement de quartier) que celle des GPF. On en dénombre 75 dans la commune. Les Mbotay remplissent les mêmes fonctions que les GPF et rencontrent les mêmes types de contrainte.

- ***Les ASC***

Les ASC regroupent des jeunes orientés vers des activités sportives et culturelles en l'occurrence le football et la lutte traditionnelle. Dans la commune de Boulel, on en recense 25 dont 10 non formelles. Les ASC sont confrontées principalement à un manque d'infrastructures pour mener leurs activités. En effet, la commune ne dispose que d'un seul d'un grand terrain de foot communal situé dans le village centre Boulel. Pourtant ces ASC constituent un vivier potentiel pour la promotion d'activités économiques pour la création de richesses et d'emploi.

- ***Les Dahiras***

Les Dahiras sont des cadres d'expression de la foi musulmane. Ils sont généralement présents dans tous les villages. On distingue les Dahiras mourides et les Dahiras Tidiane. La coexistence entre les deux confréries est saine. A part un manque de moyens financiers, on ne distingue pas de réelles contraintes.

- ***Les APE***

Les associations de parents d'Elèves de la commune de Boulel sont peu dynamiques. En effet, ne disposant pas de réelles ressources financières, elles ont du mal à contrôler et améliorer la qualité de l'enseignement reçu par leurs enfants. De plus, les parents ne sont pas particulièrement motivés.

d) Les partenaires techniques et financiers

Actuellement la cartographie des partenaires intervenants au développement local de la commune de Boulel se présente comme suit :

- Le PALAM : œuvre dans le domaine de l'alphabétisation. Il a notamment financé la construction et l'équipement de 15 Ecoles communautaires de Base et de 37 CAF (Classe d'Alphabétisation
- Le PNDL : Il a contribué à la construction des clôtures d'école et la mise en place de 2 abreuvoirs pour le Bétail à Touba Saloum et Darou Salam III.
- PEPAM : Contribue à la construction de latrines dans les écoles et postes de santé
- PRODDEL : Il a permis la réalisation de travaux dans les domaines de l'hydraulique, l'éducation et l'électrification
- CLM : œuvre pour la bonne nutrition des enfants. Ainsi la cellule fait le dépistage des enfants puis fait des dons alimentaires.
- ADL : Réalisation d'infrastructures socio-économiques de base.
- PRODAC : Réalisation du DAC de Boulel Terre Neuve de 2 000 hectares :

Le nombre de partenaires au développement de la commune est assez limité. Le suivi des activités est souvent faible. Des efforts de diversification de ce partenariat doivent être fournis.

3.3.2. La gouvernance financière de la commune de Boulel

La commune de Boulel a exécuté son budget, pour la première fois, conformément à la durée temporelle légale d'une année, en 2015 car la nouvelle collectivité locale, issue de la réforme de l'Acte III de la décentralisation, avec les élections locales de juin 2014.

L'analyse des résultats de l'exécution budgétaire 2015 de la commune de Boulel révèle des performances moyennes globales. Cependant ces performances sont moins satisfaisantes au niveau de la gestion des dépenses que celle des recettes. En effet, le taux de réalisation des recettes est de 70% contre 50% pour les dépenses. Les recettes ordinaires destinées aux dépenses de fonctionnement ont connu un taux réalisation meilleur que celui des recettes extraordinaires qui doivent être consacrées aux investissements. Cette tendance traduit que plus d'efforts sont accordés au fonctionnement qu'aux investissements. Cette tendance est confirmée par les performances atteintes par la commune de Boulel dans la gestion des dépenses. En effet, les

taux de réalisation des dépenses de fonctionnement sont de 74% contre 28 % pour l'investissement.

Ainsi, pour mettre la commune de Boulel sur la trajectoire du développement, il est nécessaire de renverser la tendance des dépenses budgétaires en privilégiant les investissements sur le fonctionnement.

Recettes				Dépenses			
	Prévisions	Réalisations	%		Prévisions	Réalisations	%
Ordinaires	48 500 000	37 277 539	**77%**	Fonct	48 500 000	35 767 905	**74%**
Extraordinaires	52 600 000	33 000 000	**63%**	Invest	52 600 000	14 883 800	**28%**
Total	101 100 000	70 277 539	**70%**	Total	101 100 000	50 651 705	**50%**

Source : Compte administrative 2015

Tableau synthétique exécution budget 2015 commune de Boulel

Lignes d'actions pour améliorer la gouvernance locale de la commune de Boulel
- Formation des élus sur la décentralisation et le développement local
- Faire un recrutement de personnel et construire un local adéquat pour le CADL
- Formaliser les 15 GPF non formels
- Mettre en place une mutuelle d'épargne crédit pour les GPF
- Equiper les femmes en moulin et égreneuses pour les Mbotay
- Formaliser les ASC
- Construire des infrastructures sportives et culturelles
- Diversifier les partenaires au développement
- Renforcer le suivi des partenaires au développement
- Renforcer la participation de la diaspora au développement local de la commune.

TROISIEME PARTIE :
ORIENTATIONS ET STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

1. SCHEMA PROGRAMMATIQUE DE LA VISION A L'HORIZON 2021

« ***Boulel, terroir stratégique pour un développement économique du département de Kaffrine porté par des ressources humaines de qualité*** ». Telle est la vision définie, après concertation avec les acteurs locaux, pour cette localité nord du département de Kaffrine.

Considérant le fort potentiel et les atouts importants dont disposent la commune et les défis à relever pour booster son éclosion, le Plan Communal de Développement (PDC) s'inscrit dans une vision optimiste et réaliste avec des stratégies appropriées pour ériger la commune en terroir économiquement viable d'ici l'horizon 2021.

La vision de développement définie ci-dessus s'adosse sur quatre axes dont :

- **AXE 1** : Développement d'une économie créatrice d'emplois
- **AXE 2** : Renforcement de l'offre des services sociaux
- **AXE 3** : Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles
- **AXE 4** : Promotion de la bonne gouvernance locale

La vision et les axes stratégiques s'inscrivent à droites lignes à ceux définis dans le Plan Départemental de Développement (PDD) qui épousent les orientations du PSE.

1.1. LES AXES DE DEVELOPPEMENT

L'analyse du bilan diagnostic a permis de dégager des enjeux majeurs qui sont, en fait, des axes stratégiques à long terme du développement économique et social. Les quatre axes autour desquels sera bâti le développement de la commune, se présente comme suit :

Axe Stratégique 1 **: Développement d'une économie créatrice d'emplois**

La collectivité locale de Boulel dispose de plusieurs potentialités inexploitées dans le domaine agro-sylvo-pastoral, mais elle est confrontée cependant à des contraintes structurelles et conjoncturelles qui inhibent son développement économique. Il s'agit entre autres, à l'enclavement des zones de production, le déficit en infrastructures hydro-agricoles et pastorales, aux faiblesses des capacités techniques et organisationnelles des différents acteurs du secteur productif et aux dysfonctionnements dans les filières et chaînes de valeurs.

Afin de matérialiser sa vision, la commune devra renforcer son potentiel économique et promouvoir des activités porteuses de richesses et de croissance pour lutter contre le sous-emploi et la pauvreté. Il s'agira d'intensifier les activités agricoles et d'élevage et d'accompagner les secteurs d'appui à la production comme l'artisanat, le commerce, etc. et de transformation pour promouvoir une offre diversifiée et compétitive à destination des marchés ruraux et urbains. Le renforcement du potentiel économique devra nécessairement s'appuyer sur la mise en place de voies de communication assez praticables.

***Axe Stratégique 2* : Renforcement de l'offre des services sociaux**

Le diagnostic socio-économique a montré la nécessité de renforcer les infrastructures sociales de base afin d'équilibrer le maillage des localités de la commune. Pour ce faire, la commune devra tendre vers un renforcement de son capital humain. Il s'agira ainsi de promouvoir l'éducation et la formation. L'accès à une offre de santé de qualité et à l'eau potable pour tous, un environnement sain, une prise en charge des couches vulnérables, les questions du genre et la promotion des activités culturelles et sportives sont autant de domaine qui seront pris en charge dans l'axe 2.

***Axe Stratégique 3* : Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles**

Le diagnostic a révélé l'existence d'un important potentiel de ressources naturelles qu'il convient de préserver et de renforcer dans une optique de développement durable. La durabilité et la performance de l'économie locale passe nécessairement par la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. Par ailleurs, aux menaces liées aux changements climatiques, il urge de définir des stratégies pour faire face à ce défi.

Axe Stratégique 4 : **Promotion de la bonne gouvernance locale**

La problématique de la gouvernance locale a déjà été identifiée comme un des défis majeurs que les acteurs doivent relever au niveau de la collectivité locale. En effet les stratégies définies pour le développement économique et la satisfaction de la demande sociale, reposent sur une gestion participative des affaires locales et le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs, en particulier des élus et des populations locales.

1.2. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

L'identification des objectifs stratégiques représente une étape fondamentale dans le processus d'élaboration du PDC en ce sens qu'ils déterminent les orientations permettant de donner un contenu réel à la vision. Leur déclinaison permet d'entamer la phase d'opérationnalisation de la planification dont l'aboutissement est la production du plan d'actions.

Ainsi les objectifs de développements, déclinés en objectifs spécifiques, sont contenus dans le tableau suivant :

VISION : " *Boulel, terroir stratégique pour un développement économique du département de Kaffrine porté par des ressources humaines de qualité* **"**

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	OBJECTIFS SPECIFIQUES	LIGNES D'ACTIONS
AXE 1 : PROFIL ECONOMIQUE (Développement d'une économie créatrice d'emplois)		
Développement de la production agricole	Désenclaver les zones de production	Construire 49 km de nouvelles pistes de production
		Réhabiliter 27 km de pistes de production
	Renforcer les équipements et les infrastructures agricoles et hydro agricoles	Aménager 08 bas-fonds
		Réhabiliter 01 bassin de rétention
		Construire 12 magasins de stockage
		Mettre en place 01 DAC
		Mettre en place 05 périmètres maraichers
	Développer des structures de transformation des produits locaux	Renforcer et Mettre en place 03 unités de transformation des produits locaux
		Organiser des filières (la filière fuit de baobab et de "Dimb")
	Améliorer l'accès aux intrants et au matériel agricole	Renforcement de la capacité du magasin semencier en intrants et semences suffisants
		Doter les agriculteurs en intrants et semences certifiées de qualité et en quantité suffisante
		Doter les agriculteurs en petits matériels
		Réaliser un programme de phosphatage des sols
	Renforcer les capacités des acteurs	Former les producteurs sur les nouvelles techniques agricoles
		Former les agriculteurs au micro-jardinage

	Promouvoir l'accès aux financements	Mettre en place un fonds d'impulsion de l'agriculture
Accroissement de la productivité des activités pastorales	Renforcer les équipements et les infrastructures pastorales	Construire 02 forages pastoraux
		Construire 02 abreuvoirs
		Construire 02 parcs à vaccination
		Mettre en place 01 ferme d'embouche bovine
		Construire 01 unité de collecte et de transformation de lait
		Construire 01 abattoir
	Améliorer la santé animale	Organiser 01 campagne d'insémination artificielle
		Mettre en place 01 pharmacie vétérinaire
	Renforcer les capacités des acteurs	Organiser les éleveurs
		Former les éleveurs aux techniques de conservation du lait
		Former les éleveurs à l'insémination artificielle
		Former les éleveurs en gestion administratives et financières
	Promouvoir l'accès au financement	Mettre en place un fonds d'impulsion de l'élevage
	Lutter contre le vol de bétail	Délimiter les parcours de bétail
Renforcement des productions artisanales	Renforcer les infrastructures et les équipements artisanaux	Créer un espace de promotion de l'artisanat local
		Equiper l'espace de promotion de l'artisanat
	Organiser les artisans	Appuyer les artisans à se formaliser
		Renforcer la formation technique des artisans
		Sensibiliser sur l'utilisation des produits chimiques
	Promouvoir les productions artisanales	Mettre en place un fonds d'impulsion de l'artisanat
Développement de l'activité	Valoriser les potentialités commerciales de la	Délocaliser et aménager le marché hebdomadaire

commerciale	commune	Doter la commune de 02 lignes de desserte
	Améliorer la couverture des réseaux des télécommunications	Etendre le réseau de téléphonie
	Développer l'accès à l'énergie électrique	Electrifier les villages non connectés au réseau électrique
	Promouvoir l'accès au crédit	Réorganiser les associations et groupements
		Mise en place d'une mutuelle d'épargne et de crédit
		Faciliter l'accès au crédit
AXE 2 : PROFIL SOCIAL (Renforcement de l'offre des services sociaux)		
Amélioration de la couverture et l'offre sanitaire des populations	Améliorer l'accès aux structures sanitaires	Construire 03 nouveaux postes de santé
		Construire 04 logements pour sage-femme
	Renforcer le personnel qualifié	Recruter 03 infirmiers
		Recruter 03 sages-femmes
		Recruter des assistants
		Recruter du personnel communautaire/d'appui
	Améliorer la logistique	Doter 03 ambulances aux nouveaux postes
		Equiper les Formations sanitaires
	Améliorer l'environnement des formations sanitaires	Mettre aux normes le poste de santé de Diouth Nguel
	Renforcer la gouvernance sanitaire	Redynamiser les comités de santé
		Former les comités aux nouvelles technologies
		Appuyer l'organisation des réunions des comités

Amélioration de l'offre éducative et de la formation	Améliorer l'environnement des structures scolaires	Construire 02 structures de PCIPE
		Construire 15 salles de classe à l'élémentaire
		Construire 02 écoles franco-arabes
		Construire 20 salles de classe au niveau des daaras
		Construire 19 murs de clôture au niveau des écoles
		Construire 05 latrines scolaires
		Mettre en place 06 points d'eau dans les écoles
		Réparation de 526 tables-banc
	Renforcer l'offre en alphabétisation pour tous	Sensibiliser les populations sur l'importance de l'alphabétisation
		Doter de matériels didactiques les CAF
		Construire 10 classes d'alphabétisation
Amélioration de l'accès à l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement	Améliorer l'accès à l'eau potable des populations	Réhabiliter et équiper 01 forage en panne
		Etendre le réseau AEP dans **03** villages
		Sécuriser 49 puits avec des couvercles
		Equiper les puits communautaires en pompe solaire
	Améliorer du cadre de vie des populations	Equiper 47 villages en matériel de nettoiement et de ramassage des ordures
		Créer une décharge publique contrôlée
		Promouvoir l'habitat en dur
Amélioration du cadre d'épanouissement de la jeunesse et de développement des	Renforcer l'offre en infrastructures et la pratique d'activités sportives	Construire les gradins du terrain de foot
		Construire une grille de protection
		Appuyer la formalisation des ASC

activités sportives		Equiper le foyer des jeunes
Promotion des couches vulnérables	Améliorer la condition de la femme	Mettre en place un fonds de soutien pour l'entreprenariat féminin
		Sensibiliser et orienter les femmes sur les activités génératrices de revenues
		Renforcer les capacités techniques, financières et managériales des GPF
		Equiper 06 villages en moulin à mil
		Equiper 05 villages en presse huile
	Promouvoir la prise en charge des groupes vulnérables	Mise en place d'un fonds de soutien des activités économiques des personnes vivant avec un handicap
		Appuyer les projets des groupes vulnérables
		Mise en place d'un fonds de soutien des activités économiques des personnes troisième âge
Promotion de la diversité culturelle	Promouvoir la diversité culturelle	Appuyer la formalisation des acteurs culturels de la commune
		Organiser 01 journée culturelle / an

AXE 3 : ***Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles***		
Préservation de l'environnement et gestion des ressources naturelles	Préserver l'environnement et les ressources naturelles	Mettre en place des comités de vigilance
		Equiper les comités de vigilance en petits matériels
		Mettre en place des pépinières
		Organiser des reboisements
Adaptation aux changements climatiques	Développer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques	Elaborer et mettre en œuvre des projets d'adaptation aux changements climatiques
		Organiser des campagnes de sensibilisation sur les changements climatiques

AXE 4 : PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE		
Renforcement des capacités d'intervention des acteurs locaux	Renforcer les capacités du conseil municipal	Former les élus sur la décentralisation et le développement local
		Former les responsables de l'Etat civil
	Renforcer le matériel et les équipements du conseil municipal	Informatiser l'Etat Civil
		Doter la municipalité d'outils d'archivage adéquats
Renforcement de la participation citoyenne	Inciter les populations à la participation au processus de développement local	Sensibiliser la population sur le paiement des taxes et autres redevances
		Mettre en place un cadre de concertation fonctionnel
		Appuyer la formalisation de certaines OCB et GPF
	Renforcer la communication pour une meilleure visibilité de la commune (marketing territorial)	Créer un site web pour la commune
		Régler les frais d'hébergement du site
		Elaborer et mettre en œuvre un plan de marketing territorial

2. COUT DU PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

Le coût du plan d'actions du PDC de la commune de Boulel pour les six prochaines années s'élève à **7 346 755 000 FCFA** et se réparti annuellement comme suit :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
142 700 000	554 100 000	5 522 300 000	624 250 000	436 265 000	108 140 000
1,9%	**7,5%**	**75,2%**	**8,5%**	**5,9%**	**1,5%**

a) Répartition du coût global du PDC par axe

La répartition du coût global du PDC par axe se présente comme suit :

AXES	MONTANTS	%
AXE 1 : Développement d'une économie créatrice d'emplois	6 713 100 000	91,25
AXE 2 : Renforcement de l'offre des services sociaux	403 405 000	5,48
AXE 3 : Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles	230 250 000	3,13
AXE 4 : Promotion de la bonne gouvernance locale	10 100 000	0,14
MONTANT TOTAL DU PDC	**7 346 755 000**	**100%**

Le montant total des investissements prévus dans l'axe 1 représentant 91,25% du budget global du PDC soit 6 713 100 000 FCFA montre l'option et la ferme volonté de la commune de concrétiser la vision déclinée dans les options de développement. Il s'agit de faire de « ***Boulel, terroir stratégique pour un développement économique du département de Kaffrine porté par des ressources humaines de qualité*** **».**

Les investissements de l'axe 1 sont consacrés au renforcement des productions agricoles, pastorales, artisanales, en somme à l'accroissement de l'activité commerciale.

L'axe 2 et l'axe 3 englobent de faibles parts avec respectivement 5,48% et 3,13% du coût global du PDC soit 403 405 000 FCFA pour l'axe 1 devenant ainsi le deuxième axe en termes d'investissement et 230 250 000 FCFA pour l'axe 3. A travers ces axes, il sera question de renforcer les services sociaux de base en ressources humaines de qualité capables de répondre aux sollicitations des populations. L'axe 4 occupe la plus faible part dans le budget global du plan d'actions avec 0,14%.

SYNTHESE AXES DU PDC						
2016	2017	2018	2 019	2 020	2 021	TOTAL
86 500 000	372 900 000	5 360 600 000	479 100 000	336 000 000	78 000 000	6 713 100 000
55 700 000	125 950 000	124 650 000	62 600 000	48 915 000	26 590 000	403 405 000
500 000	55 250 000	37 050 000	82 550 000	51 350 000	3 550 000	230 250 000
200 000	6 150 000	2 775 000	325 000	325 000	325 000	10 100 000
142 700 000	554 100 000	5 522 300 000	624 250 000	436 265 000	108 140 000	7 346 755 000

3. ANNEXES

AXE STRATEGIQUE 1 : PROFIL ECONOMIQUE (Développement d'une économie créatrice d'emplois)										
OBJECTIFS SPECIFIQUES	**ACTIONS**	**LOCALISATION**	**PARTENAIRES**	**BUDGET**						
				2016	**2017**	**2018**	**2 019**	**2 020**	**2 021**	**TOTAL**
OST 1 : Développement de la production agricole										
OS 1.1 - Désenclaver les zones de production	Construire **49 km** de nouvelles pistes de production	Boulel-Kheïndé (12km), Boulel-Alloucki (14 km), Lanel-Horé-Boulel (23km)	Etat, Partenaires		230 000 000	140 000 000	120 000 000			490 000 000
	Réhabiliter **27 km** de pistes de production	Boulel-Torodo (6km), Diakhao-Taïf Saloum (5km), Kandiané-Touba Saloum (10km), Kouyandé-Diakhao (6km)	Etat, Partenaires	60 000 000	50 000 000		100 000 000	60 000 000		270 000 000
OS 1.2 - Renforcer les équipements et les infrastructures agricoles et hydro agricoles	Aménager **08** bas-fonds	Khéïndé, Alloucki, Golouckoum, DiouthNguel, Kouyandé, Médina Kébé, Boulel (Loumbol), Lahi	Etat, Partenaires	5000000	5000000	5 000 000	10 000 000	10 000 000	5000000	40 000 000
	Réhabiliter **01** bassin de rétention	Boulel Ndoffène	Etat, Partenaires					200 000 000		200 000 000
	Mettre en place **01** DAC	Boulel	Etat, Partenaires			5 000 000 000				5 000 000 000
	Construire **12** magasins de stockage	Khéindé, Lanel, Kouyandé, Golouckoum, Diouthnguel, Torodo, Alloucki, Séma3, Médina Kébé, Médina Kandiané, Touba Tawfékh	Partenaires	20 000 000	40 000 000	60000000	40 000 000	40 000 000	60 000 000	260 000 000
	Mettre en place **05** périmètres maraichers	Khéïndé, Lahi, Touba Saloum, médian Kandiané, Boulel Nietty Gouye	CL		10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
OS 1.3 - Développer des structures de transformation des produits locaux	Renforcer et mettre en place **03** unités de transformation des produits locaux	Torodo (R), Kouyandé Kandji (I), Lahi (R)	CL		10 000 000	10 000 000	10 000 000			30 000 000

	Organiser des filières (la filière fuit de baobab et de "dimb")	Boulel	STD		5 000 000					5 000 000
OS 1.4 - Améliorer l'accès aux intrants et au matériel agricole	Renforcement de la capacité du magasin semencier en intrants et semences suffisants	Chef-lieu de Boulel	CL		5 000 000	5 000 000				10 000 000
	Doter les agriculteurs en intrants et semences certifiées de qualité et en quantité suffisante	Commune de Boulel	ETAT		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
	Doter les agriculteurs en petits matériels	Commune de Boulel	ETAT	500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 500 000
	Réaliser un programme de phosphatage des sols	Commune de Boulel	ETAT				25 000 000			25 000 000
OS 1.5 - Renforcer les capacités des agriculteurs	Former les producteurs sur les nouvelles techniques agricoles	Commune de Boulel	ETAT		1 000 000	1 000 000				2 000 000
	Former les agriculteurs au micro-jardinage	Khéïndé, Alloucki, Golouckoum, DiouthNguel, Kouyandé, Médina Kébé, Boulel (Loumbol), Lahi	CL		1 000 000	1 000 000				2 000 000
OS 1.6 - Promouvoir l'accès aux financements	Mettre en place un fonds d'implusion de l'agriculture	Commune de Boulel	CL				20 000 000			20 000 000
TOTAL OST1				**85 500 000**	**359 000 000**	**5 2344 000 000**	**337 000 000**	**322 000 000**	**77 000 000**	**6 414 500 000**
OST2 : Accroissement de la productivité des activités pastorales										
OS 2.1 - Renforcer les équipements et les infrastructures pastorales	Construire **02** forages pastoraux	Lahi, Médina Kébé	PTF			75 000 000	75 000 000			150 000 000
	Construire **02** abreuvoirs	Lanel, Alloucki	CL		1 500 000	1 500 000				3 000 000
	Construire **02** parcs à vaccination	Diouthnguel, Horé, Khéindé	CL			1 000 000	1 000 000			2 000 000
	Mettre en place **01** ferme d'embouche bovine	Lahi	PTF				25 000 000			25 000 000
	Construire **01** unités de collecte et de transformation de lait	Boulel	PTF		5 000 000					5 000 000
	Construire un abattoir	Boulel	CL			5 000 000				5 000 000
OS 2.2 - Améliorer la santé animale	Mettre en place 01 pharmacie vétérinaire	Boulel	Privé				5 000 000			5 000 000
	Organiser **01** campagne d'insémination artificielle/an	Boulel et Médina Kébé	STD/CL		1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000

OS 2.3 - Renforcer les capacités des acteurs	Organiser les éleveurs	Commune de Boulel	STD/CL		500 000					500 000
	Former les éleveurs aux techniques de conservation du lait	Commune de Boulel	STD/CL		1 000 000					1 000 000
	Former les éleveurs à l'insémination artificielle	Commune de Boulel	STD/CL		1 000 000					1 000 000
	Former les éleveurs en gestion administratives et financières	Commune de Boulel	STD/CL		1 000 000					1 000 000
OS 2.4 - Promouvoir l'accès au financement	Mettre en place un fonds d'impulsion de l'élevage	Commune de Boulel	CL				10 000 000			10 000 000
OS 2.5 - Lutter contre le vol de bétail	Matérialisation des limites de parcours de bétail	Commune de Boulel	STD/CL	1 000 000						1 000 000
TOTAL OST2				**1 000 000**	**11 000 000**	**83 500 000**	**117 000 000**	**1 000 000**	**1 000 000**	**214 500 000**
OST3 : Renforcement des productions artisanales										
0S 3.1 - Renforcer les infrastructures et les équipements artisanales	Créer un espace de promotion de l'artisanat local	Boulel	CL			20 000 000				20 000 000
	Equiper l'espace de promotion de l'artisanat	Boulel	CL			10 000 000				10 000 000
OS 3.2 - Organiser les artisans	Appuyer les artisans à se formaliser	Commune de Boulel	CL		1 000 000					1 000 000
	Renforcer la formation technique des artisans	Commune de Boulel	CL/Chambre de métier		500 000					500 000
	Sensibiliser sur l'utilisation des produits chimiques	Commune de Boulel	CL/STD		300 000					300 000
OS 3.3 - Promouvoir les production artisanales	Mettre en place un fonds d'impulsion de l'artisanat	Commune de Boulel	CL				25 000 000			25 000 000
TOTAL OST3				**0**	**1 800 000**	**30 000 000**	**25 000 000**	**0**	**0**	**56 800 000**
OST4 : Développement de l'activité commerciale										
OS 4.1 - Valoriser les potentialités commerciales de la commune	Aménager le marché	Boulel	CL		1 000 000					1 000 000
	Doter la commune de **02** lignes de desserte	Boulel	Privé			13 000 000		13 000 000		26 000 000
OS 4.2 - Améliorer la couverture des réseaux des télécommunications	Etendre le réseau de téléphonie	Commune de Boulel	Privé	PM	PM	PM	PM	PM	PM	0
OS 4.3 - Développer l'accès à l'énergie électrique	Electrifier les villages non connectés au réseau électrique	Fass Golockoum, Lahi, Kouyandé, Taïf Saloum, Khéïndé, Darou Salam 3	ETAT/CL	PM	PM	PM	PM	PM	PM	0
OS 4.4 - Promouvoir l'accès au crédit	Réorganiser les associations et groupements	Commune de Boulel	CL/STD		100 000	100 000	100 000			300 000

	Mise en place d'une mutuelle d'épargne et de crédit	Boulel	CL		PM	PM	PM	PM	PM	0
	Faciliter l'accès au crédit	Commune de Boulel	Privé		PM	PM	PM	PM	PM	0
TOTAL OST4				**0**	**1 100 000**	**13 100 000**	**100 000**	**13 000 000**	**0**	**27 300 000**
TOTAL AXE1				**86 500 000**	**372 900 000**	**5 360 600 000**	**479 100 000**	**336 000 000**	**78 000 000**	**6 713 100 000**

AXE STRATEGIQUE 2 : PROFIL SOCIAL (Renforcement de l'offre des services sociaux)										
OBJECTIFS SPECIFIQUES	**ACTIONS**	**LOCALISATION**	**PARTENAIRES**	**BUDGET**						
				2016	**2017**	**2018**	**2 019**	**2 020**	**2 021**	**TOTAL**
OST 1 : Amélioration de la couverture et l'offre sanitaire des populations										
OS 1.1 - Améliorer l'accès aux structures sanitaires	Construire 03 nouveaux postes de santé	Golockoum, Horé 1, Diakhao Saloum	CL/PTF	25 000 000	25 000 000	25 000 000				50 000 000
	Construire 04 logements pour sage-femme	Golockoum, Horé 1, Diakhao Saloum, Boulel	CL/PTF	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000			15 000 000
OS 1.2 - Renforcer le personnel qualifié	Recruter 03 infirmiers	Golockoum, Horé 1, Diakhao Saloum	ETAT	3 600 000	3 600 000	3 600 000				7 200 000
	Recruter 03 sages-femmes	Golockoum, Horé 1, Diakhao Saloum	ETAT	3 600 000	3 600 000	3 600 000				7 200 000
	Recruter des assistants	Golockoum, Horé 1, Diakhao Saloum, Diouth Nguel	CL	2 700 000	2 700 000	2 700 000				5 400 000
	Recruter du personnel communautaire/d'appui	Golockoum, Horé 1, Diakhao Saloum	CL	750 000	750 000	750 000				1 500 000
OS 1.3 - Améliorer la logistique	Doter 03 ambulances aux nouveaux postes	Golockoum, Horé 1, Diakhao Saloum	ETAT		7 000 000	7 000 000	7 000 000			21 000 000
	Equiper les Formations sanitaires	Golockoum, Horé 1, Diakhao Saloum	CL			1 500 000	1 500 000	1 500 000		4 500 000
OS 1.4 - Améliorer l'environnement des formations sanitaires	Mettre aux normes le poste de santé	Diouth Nguel	CL/PTF					10 000 000		10 000 000
OS 1.5 - Renforcer la gouvernance sanitaire	Redynamiser les comités de santé	Diouth Nguel, Boulel	CL	250 000					250 000	250 000
	Former les comités au nouvelles technologies	Golockoum, Horé 1, Diakhao Saloum, Diouth Nguel, Boulel	CL/PTF		500 000					500 000
	Appuyer l'organisation des réunions des comités	Golockoum, Horé 1, Diakhao Saloum, Diouth Nguel, Boulel	CL/PTF	100 000	150 000	200 000	200 000	200 000	200 000	950 000
TOTAL OST1				**41 000 000**	**48 300 000**	**49 350 000**	**13 700 000**	**11 700 000**	**450 000**	**123 500 000**

OST2 : Amélioration de l'offre éducative et de la formation										
OS 2.1 - Améliorer l'environnement des structures scolaires	Construire **02** structures de DIPE	Boulel, Diakhao	CL/PTF			15 000 000	15 000 000			30 000 000
	Construire **15** salles de classe à l'élémentaire	Touba Saloum, Kakéré, Boulel Montagne, Diouth Nguel	CL/PTF	3 000 000	6 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	45 000 000
	Construire **02** écoles franco-arabes	Médina Kébé, Horé 1	ETAT			10 000 000		10 000 000		20 000 000
	Construire **20** salles de classe au niveau des daaras	Diakhao Saloum, Boulel, Touba Saloum, Fass Golockoum, Golockoum, Khéïndé, Alloucki	CL/PTF/ETAT	4 500 000	4 500 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	3 000 000	30 000 000
	Construire **19** murs de clôture au niveau des écoles	Toutes les écoles sauf Boulel (Boucar Diouf), Diakhao, Warkéré, EFA	CL/PTF	4 000 000	8 000 000	8 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	38 000 000
	Construire **05** latrines scolaires	Kandiané, (à compléter)	CL		500 000	1 000 000	1 000 000			2 500 000
	Mettre en place **06** points d'eau dans les écoles	Lahi, Kouyandé Ndiayané, (à compléter)	CL	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	12 000 000
	Réparation de **526** tables-banc	Commune de Boulel	CL	250 000	500 000	250 000	250 000	65 000		1 315 000
OS 2.2 - Renforcer l'offre en alphabétisation pour tous	Sensibiliser les populations sur l'importance de l'alphabétisation	Commune de Boulel	CL		500 000	500 000				1 000 000
	Construire **10** classes d'alphabétisation	Khéïndé, Alloucki, Golockoum, Diouth Nguel, Kouyandé, Médina Kébé, Boulel, Lahi, Torodo et Warkéré	CL/PTF		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
	Doter de matériels didactiques les CAF	Commune de Boulel	CL		250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	1 250 000
TOTAL OST2				**13 750 000**	**24 250 000**	**54 000 000**	**41 500 000**	**35 315 000**	**22 250 000**	**191 065 000**
OST3 : Amélioration de l'accès à l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement										
0S 3.1 - Améliorer l'accès à l'eau potable des populations	Réhabiliter et équiper 01 forage en panne	Séma 3	ETAT		5 000 000					5 000 000
	Etendre le réseau AEP dans **03** villages	Téwrou Kouyandé, Alloucki Sy Midjo, Mboul Naar	CL		2 000 000		2 000 000		2 000 000	6 000 000
	Sécuriser **49** puits avec des couvercles	Commune de Boulel	CL		100 000	100 000	100 000	100 000	90 000	490 000

OS 3.2 - Améliorer du cadre de vie des populations	Equiper **47** villages en matériel de nettoiement et de ramassage des ordures	Commune de Boulel	CL/PTF	700 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	4 700 000
	Créer une décharge publique contrôlée	Boulel	CL		100 000					100 000
TOTAL OST3				**700 000**	**8 000 000**	**900 000**	**2 900 000**	**900 000**	**2 890 000**	**16 290 000**
OST4 : Amélioration de l'urbanisme et du cadre de vie des populations										
OS 4.1 - Améliorer les conditions de vie des populations	Promouvoir l'habitat en dur	Commune de Boulel	CL		500 000	500 000	500 000			1 500 000
TOTAL OST4				**0**	**500 000**	**500 000**	**500 000**	**0**	**0**	**1 500 000**
OST 5 : Amélioration du cadre d'épanouissement de la jeunesse et de développement des activités sportives										
OS 5.1 - Renforcer l'offre en infrastructures et la pratique d'activités sportives	Construire les gradins du terrain de foot	Boulel	CL/PTF			10 000 000				10 000 000
	Construire une grille de protection	Boulel	CL		15 000 000					15 000 000
	Appuyer la formalisation des ASC	Commune de Boulel	CL		400 000	400 000				800 000
OS 5.2 - Renforcer les infrastructures de jeunesse	Equiper le foyer des jeunes	Boulel	CL			500 000				500 000
TOTAL OST5				**0**	**15 400 000**	**10 900 000**	**0**	**0**	**0**	**26 300 000**
OST6 : Promotion des couches vulnérables										
OS 6.1 - Améliorer la condition de la femme	Mettre en place un fonds de soutien pour l'entreprenariat féminin	Boulel	CL		25 000 000					25 000 000
	Sensibiliser et orienter les femmes sur les activités génératrices de revenues	Commune de Boulel	CL		1 000 000	1 000 000	1 000 000			3 000 000
	Renforcer les capacités techniques, financières et managériales des GPF	Boulel	CL							0
	Construire **06** abris à moulins	Lahi, Kandiané, Khéïndé, Darou Salam 3, Tagoum, Touba Tawfékh	CL		500 000	500 000	500 000			1 500 000
	Equiper **06** villages en moulin à mil	Lahi, Kandiané, Khéïndé, Darou Salam 3, Tagoum, Touba Tawfékh	CL		1 000 000	1 000 000	1 000 000			3 000 000
	Equiper **05** villages en presse à huile	Torodo, Lanel, Kouyané Kandji, Kouyané Ndiaye, Séma 3	CL		500 000	500 000	500 000			1 500 000

OS 6.2 - Promouvoir la prise en charge des groupes vulnérables	Mise en place d'un fonds de soutien des activités économiques des personnes vivant avec un handicap	Boulel	CL			2 500 000				2 500 000
	Appuyer les projets des groupes vulnérables	Boulel	CL	250 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 750 000
	Mise en place d'un fonds de soutien des activités économiques des personnes troisième âge	Boulel	CL			2 500 000				2 500 000
TOTAL OST6				**250 000**	**28 500 000**	**8 500 000**	**3 500 000**	**500 000**	**500 000**	**41 750 000**
OST7 : Promotion de la diversité culturelle										
OS 7.1 - Promouvoir la diversité culturelle	Appuyer la formalisation des acteurs culturels de la commune	Commune de Boulel	CL		500 000					500 000
	Organiser 01 journée culturelle / an	Commune de Boulel	CL		500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
TOTAL OST6				**0**	**1 000 000**	**500 000**	**500 000**	**500 000**	**500 000**	**3 000 000**
TOTAL AXE 2				**55 700 000**	**125 950 000**	**124 650 000**	**62 600 000**	**48 915 000**	**26 590 000**	**403 405 000**

AXE STRATEGIQUE 3 : PROFIL ENVIRONNEMENT ET GRN (Gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles)										
OBJECTIFS SPECIFIQUES	**ACTIONS**	**LOCALISATION**	**PARTENAIRES**	**BUDGET**						
				2016	**2017**	**2018**	**2 019**	**2 020**	**2 021**	**TOTAL**
OST1 : Préservation de l'environnement et gestion des ressources naturelles										
OS 1.1 - Préserver l'environnement et les ressources naturelles	Mettre en place des comités de vigilance	Commune	CL		300 000	600 000	600 000	600 000	300 000	2 400 000
	Equiper les comités de vigilance en petits matériels	Commune	CL		1 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	8 000 000
	Mettre en place des pépinières	Commune	CL/STD		1 500 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	1 500 000	12 000 000
	Organiser des reboisements	Commune	CL/STD	500 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	4 250 000
	Gérer les zones de mise en défens	Commune	CL/STD		200 000	200 000	200 000			600 000
TOTAL OST1				**500 000**	**3 750 000**	**6 550 000**	**6 550 000**	**6 350 000**	**3 550 000**	**27 250 000**
OST2 : Adaptation aux changements climatiques										
OS 2.1 - Développer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques	Elaborer et mettre en œuvre des projets d'adaptation aux changements climatiques	commune	CL/PTF/ETAT		50 000 000	30 000 000	75 000 000	45 0000 000		200 000 000

	Organiser des campagnes de sensibilisation sur les changements climatiques	commune	CL/PTF/STD		1 000 000		1 000 000			2 000 000
	Former les acteurs locaux aux défis du changement climatiques	commune	CL/PTF/STD		500 000	500 000				1 000 000
TOTAL OST2				**0**	**6 500 000**	**500 000**	**0**	**0**	**0**	**203 000 000**
TOTAL AXE 3				**500 000**	**55 250 000**	**37 050 000**	**82 550 000**	**51 350 000**	**3 550 000**	**230 250 000**

AXE STRATEGIQUE 4 : PROFIL GOUVERNANCE (PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE)										
OBJECTIFS SPECIFIQUES	**ACTIONS**	**LOCALISATION**	**PARTENAIRES**	**BUDGET**						
				2016	**2017**	**2018**	**2 019**	**2 020**	**2 021**	**TOTAL**
OST 1 : Renforcement des capacités d'intervention des acteurs locaux										
OS 1.1 - Renforcer les capacités du conseil	Former les élus sur la décentralisation et le développement local	Commune	CL/PTF		2 000 000	2 000 0000				4 000 000
	Former les responsables de l'Etat civil	Commune	C L		200 000	200 000				400 000
OS 1.2 - Renforcer le matériel et les équipements du conseil municipal	Informatiser l'Etat Civil	Commune	CL		750 000					750 000
	Doter la municipalité d'outils d'archivage adéquats	Commune	CL		500 000					500 000
TOTAL OST1				**0**	**3 450 000**	**2 200 000**	**0**	**0**	**0**	**5 650 000**
OST2 : Renforcement de la participation citoyenne										
OS 2.1 - Inciter les populations à la participation au processus de développement local	Sensibiliser la population sur le paiement des taxes et autres redevances	Commune	CL	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 200 000
	Appuyer la formalisation de certaines OCB et GPF	Commune	CL		250 000	250 000				500 000
	Mettre en place un cadre de concertation fonctionnel	Commune	CL		1 000 000					1 000 000
OS 2.2 - Renforcer la communication pour une meilleure visibilité de la commune	Créer un site web pour la commune	Commune	CL		1 200 000					1 200 000
	Régler les frais d'hébergement annuel du site	Commune	CL		50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
	Assurer la maintenance du site	Commune	CL			75 000	75 000	75 000	75 000	300 000
TOTAL OST2				**200 000**	**2 700 000**	**575 000**	**325 000**	**325 000**	**325 000**	**4 450 000**
TOTAL AXE 4				**200 000**	**6 150 000**	**2 775 000**	**325 000**	**325 000**	**325 000**	**10 100 000**